

DÉPARTEMENT
DES HAUTES-PYRÉNÉES



MAIRIE D'ORDIZAN

2, place de l'Eglise
65200 ORDIZAN

Tél. : 05 62 95 31 27
E-mail : mairie.ordizan@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **(ART.L.2121-10)**

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la salle de la mairie :

Le jeudi 23 janvier 2025 à 20 heures 30

Ordre du Jour :

- Rapports Annuels sur le Prix et la Qualité du Service Public 2023 ;
- Stockage électricité ;
- Travaux 2025 et demandes de subventions ;
- Départ agent communal ;
- Vente logements communaux ;
- Coupe de bois ;
- Questions diverses : PLUi, projet rond point

Le Maire,
Roland DETHOU



Le Maire,

Roland DETHOU